



# LICENCE 1

## Gestion

  
UNIVERSITÉ PARIS 1  
**PANTHÉON SORBONNE**  
ÉCOLE DE MANAGEMENT  
DE LA SORBONNE

## SOMMAIRE

<b>LE MOT DU DIRECTEUR</b> .....	<b>3</b>
<b>VOS INTERLOCUTEURS</b> .....	<b>4</b>
<b>CALENDRIER UNIVERSITAIRE</b> .....	<b>5</b>
<b>INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE</b> .....	<b>6</b>
<i>Cas particuliers</i> .....	7
<b>BONUS</b> .....	7
<i>Bonus langue</i> .....	7
<i>Bonus sport</i> .....	7
<i>Bonus activité culturelle</i> .....	8
<i>Bonus engagement citoyen</i> .....	8
<b>PROCÉDURE D'INSCRIPTION PEDAGOGIQUE</b> .....	9
<b>EXAMENS / RESULTATS</b> .....	<b>18</b>
EXAMENS/PARTIELS .....	18
RESULTATS.....	18
CONSULTATION DE COPIES .....	18
COMPRENDRE SES RÉSULTATS.....	18
CAPITALISATION ET COMPENSATION .....	19
REDOUBLEMENT.....	19
ÉTUDIANTS AJAC .....	19
<b>AIDES ET ACCOMPAGNEMENT</b> .....	<b>21</b>
QUE FAIRE EN CAS DE DIFFICULTES PEDAGOGIQUES ?.....	21
AIDES ET ACCOMPAGNEMENT A L'UNIVERSITE.....	21
<b>ORIENTATION</b> .....	<b>24</b>
REORIENTATION.....	24
AIDES A LA PROFESSIONNALISATION .....	24
PUIS-JE EFFECTUER UN STAGE EN L1 ?.....	25
<b>SITUATIONS PARTICULIERES</b> .....	<b>26</b>
ETUDIANT SALARIE .....	26
ETUDIANT BOURSIER .....	26
ETUDIANT EN SITUATION DE HANDICAP .....	27
ETUDIANT INTERNATIONAL.....	27
<b>INFORMATIONS GÉNÉRALES</b> .....	<b>28</b>
ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT) .....	28
INTRANET ETUDIANT.....	29
PERTE DE LA CARTE D'ETUDIANT.....	29
<b>SERVICES UTILES</b> .....	<b>30</b>

L'Ecole de Management de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne est l'un des plus grands départements de France dans le domaine des sciences du management. Au cœur de la capitale, elle bénéficie d'un environnement d'une grande richesse culturelle et intellectuelle, mais également de contacts facilités avec de très nombreuses entreprises françaises et étrangères.

Avec près de 4 000 étudiants, 85 enseignants chercheurs dont 16 professeurs d'université et 40 maîtres de conférences, plus de 400 intervenants professionnels et 40 diplômes reconnus par l'Etat dont 32 masters – 15 offrant une formation en alternance –, l'EMS propose depuis plus de quarante ans une offre de formation de haut niveau, diversifiée, adaptée aux besoins du marché et ne se limitant pas au territoire national. Forte de ses partenariats Erasmus, des multiples programmes d'échanges (USAL) et des liens tissés avec les universités américaines les plus prestigieuses (Columbia, Brown, Cornell), l'EMS jouit d'une véritable présence à l'international.

Les entreprises tout comme les associations professionnelles qui les représentent connaissent la valeur de nos diplômes, régulièrement positionnés dans les premières places des classements, et savent qu'ils sont l'aboutissement d'un long parcours, difficile et sélectif. Associée à un souci d'excellence, cette sélection permet aux étudiants titulaires de nos masters 2 de trouver aisément un emploi, à des niveaux de responsabilité et de rémunération dignes de ceux des plus grandes écoles de commerce.

À l'expertise des enseignants chercheurs et des intervenants professionnels s'ajoute l'énergie des étudiants. L'association des étudiants de gestion (AGP1), l'association des anciens (Alumni EM Sorbonne) et la Sorbonne Junior Conseil fournissent à notre département un supplément d'âme et de dynamisme inestimables.

Toutes les équipes de l'EMS, tant au niveau des enseignants que des gestionnaires de scolarité et de l'administration sont mobilisées pour vous accompagner tout au long de cette année universitaire 2023-24.

En vous souhaitant une agréable année pleine de succès et de découvertes, qu'elle vous soit source de réussite et d'épanouissement.

Belle rentrée à toutes et tous.

Florent PRATLONG  
Directeur de l'EMS

## SECRETARIAT PEDAGOGIQUE

Centre Sorbonne  
1 rue Victor Cousin 75005 Paris

**Mme LEBON Méline-Noëllie**

Bureau D623

[Licence1-ems@univ-paris1.fr](mailto:Licence1-ems@univ-paris1.fr)

Tél : 01 40 46 27 82

Le secrétariat pédagogique est disponible par courriel, par téléphone, ou sur site, bureau D623 ([Centre Sorbonne](#)), afin de répondre à toutes vos questions.

*Avant d'envoyer un courriel ou de vous rendre au bureau des licences, il est impératif de lire au préalable cette brochure ainsi que les autres documents mis à votre disposition sur le site de l'EMS (guides numériques, documents relatifs aux aides et aux conditions pour faire un stage, emplois du temps, ...).*

DIRECTRICE DES ETUDES DE LA LICENCE 1 : Mme Caroline VENTURA

DIRECTRICE DE LA LICENCE GESTION : Mme Alexandra KAUPP

RESPONSABLE DU SERVICE SCOLARITE : M. Fabrice MÉLADE

COORDINATRICE DES LICENCES : Mme Sonia KLEIN

# CALENDRIER UNIVERSITAIRE

## Réunion de pré-rentree

Vendredi 8 septembre 2023 09h30 – 11h30

Centre Pierre Mendès-France - Amphi. N - 90 rue de Tolbiac 75013 Paris

Les Cours Magistraux (CM) débuteront le lundi 18 septembre au Centre Pierre Mendès-France, les Travaux Dirigés (TD) le lundi 25 septembre 2022 au Centre Censier, 13 rue Santeuil, 75005.

<b>1<sup>er</sup> semestre</b> (12 semaines de cours)	18 septembre – 28 octobre : <b>COURS</b>
	29 octobre – 5 novembre : <b>VACANCES DE LA TOUSSAINT</b>
	6 novembre – 23 décembre : <b>COURS</b>
	24 décembre – 7 janvier : <b>VACANCES DE NOËL</b>
8 janvier – 24 janvier : <b>EXAMENS DE LA 1<sup>ERE</sup> SESSION DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE</b>	
<b>2<sup>ème</sup> semestre</b> (12 semaines de cours)	29 janvier – 17 février : <b>COURS</b>
	18 février – 25 février : <b>VACANCES D'HIVER</b>
	26 février – 6 avril : <b>COURS</b>
	7 avril – 15 avril : <b>VACANCES DE PÂQUES</b>
10 mai – 27 mai : <b>EXAMENS DE LA 1<sup>ERE</sup> SESSION DU 2<sup>EME</sup> SEMESTRE</b>	
18 juin – 6 juillet : <b>2EME SESSION D'EXAMENS (RATTRAPAGES 1<sup>ER</sup> ET 2<sup>EME</sup> SEMESTRE)</b>	

# INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE

*Horaires communiqués par courriel aux étudiants*

**Les inscriptions pédagogiques 2023-2024 s'effectueront en ligne :**

**Le mardi 12 septembre 2023**

*Le service d'inscription pédagogique à distance permet à l'étudiant de s'inscrire pédagogiquement aux groupes de travaux dirigés (TD), et matières optionnelles du cursus auquel il est inscrit administrativement.*

## **L'étudiant va :**

- **choisir le groupe de TD** auquel il souhaite être affecté, et ses **matières optionnelles**,
- choisir éventuellement un bonus (langue, sport, activité culturelle, engagement citoyen),
- valider son inscription pédagogique de façon complète,
- visualiser et imprimer en format PDF son contrat pédagogique - en s'assurant que le numéro du TD choisi apparaît bien

*Prenez patience si le service est saturé car vous êtes nombreux à vous connecter en même temps !*

**Il est rappelé à l'étudiant qu'il doit au préalable procéder à son inscription administrative :**

- pour les nouveaux étudiants de Paris 1 : suivant les explications indiquées sur l'autorisation d'inscription reçue.
- pour les étudiants déjà inscrits à Paris 1 l'année dernière : sur <http://reins.univ-paris1.fr>.

**Etudiants AJAC (Ajourné Autorisé À Continuer):** inscription sur <http://reins.univ-paris1.fr> (Inscription Administrative) selon la procédure suivante :

**Les étudiants AJAC L1-L2 doivent effectuer une inscription administrative en L2 uniquement** (pas d'inscription administrative en L1). Il leur sera ensuite proposé d'effectuer leur inscription pédagogique en L2, puis en L1.

## Cas particuliers

Les étudiants salariés, sportifs de haut niveau, AJAC et étudiants du Collège de Management ne réalisent pas leur inscription pédagogique en ligne. Ils bénéficient de procédures d'inscriptions pédagogiques particulières :

- Les étudiants salariés (définition ci-dessous page 25) devront se présenter avec une copie de leur contrat de travail et une copie de leur dernier bulletin de paie entre le lundi 11 Septembre 2023 de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 15h45

**Seuls les étudiants inscrits administrativement** (paiement des droits d'inscription) pourront effectuer leur inscription pédagogique.

Attention, les étudiants AJAC L1-L2 ne s'inscrivent administrativement qu'en L2.

Les étudiants AJAC L2-L3 s'inscrivent administrativement en L2 et en L3.

## BONUS

Vous pourrez choisir un bonus facultatif qui peut apporter des points supplémentaires à votre moyenne (maximum + 0.5 point). Ce peut être un bonus « sport », un bonus « activité culturelle », un bonus « engagement citoyen » (semestre 2) ou « langue vivante 2 » (allemand, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais, russe, japonais, F.L.E.). Une fois choisi, le bonus fait partie de votre cursus universitaire et la présence au cours est obligatoire.

Les activités suivies dans le cadre de vos bonus ne doivent pas chevaucher les cours de TD et CM.

**En cas de redoublement, pour conserver la note de bonus de l'année antérieure, vous devrez valider cette note auprès du service concerné.**

### Bonus langue

L'enseignement est organisé par le DDL (Département des Langues, centre PMF), quelle que soit la langue choisie. Les étudiants souhaitant s'inscrire en bonus langue doivent se présenter au TD souhaité dès la première semaine de cours munis du formulaire d'inscription en bonus (disponible [en ligne sur le site du DDL](#) ou aux [bureaux du DDL](#)) et solliciter l'enseignant. NB : les étudiants de langue obligatoire étant prioritaires, les inscriptions en bonus seront finalisées en semaine 3 ou 4 du semestre si l'effectif du TD demandé le permet.

### Bonus sport

Les inscriptions pédagogiques se feront en ligne sur l'application RESERVASPORT <http://uefaps.univ-paris1.fr/activites/le-sport-dans-vos-etudes/comment-sinscrire/>, le **jeudi 14 septembre 2023 dès 12h00**, jusqu'au **vendredi 15 septembre 2023, 22h00**. Attention, les places sont limitées.

[Veillez consulter les emplois du temps de la Licence de gestion avant de choisir vos créneaux de sport.](#)

*Il n'est pas possible de cumuler un bonus sport et un bonus activité culturelle.*

### Bonus activité culturelle

Plusieurs activités culturelles donnent lieu à une bonification :

- Atelier théâtre
- Musique à l'Orchestre et Chœur des Universités de Paris (OCUP)

### Bonus engagement citoyen

L'engagement étudiant donnant lieu à une bonification est reconnu pour les étudiants qui :

- Exercent une activité de solidarité au sein de l'Université (Relais Handicap, etc.)
- Ont un ou des projets collectifs participant à l'animation de la vie de l'Université,
- Ont un contrat de service civique, sont en service national, ont une activité de service public,
- Ont un projet individuel clairement défini et autorisé par la commission d'évaluation,
- Mènent des actions ou projets de nature solidaire et/ou citoyenne...

Plus d'informations sur les activités culturelles :

[Accueil > Vie étudiante > Vie culturelle](#)

<https://www.pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante>

## CONTACT

### Service de la vie étudiante

12 place du Panthéon 75005 Paris

### Activités culturelles

Jérôme Josien

[Jerome.josien@univ-paris1.fr](mailto:Jerome.josien@univ-paris1.fr)

01 44 07 78 25

### Activités associatives

Marie-Chantal Visetti

[sve@univ-paris1.fr](mailto:sve@univ-paris1.fr)

01 44 07 77 64

Plus d'informations sur l'engagement citoyen :

[Accueil > Vie étudiante > Vie associative](#)

<https://www.pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante>



## PROCÉDURE D'INSCRIPTION PEDAGOGIQUE

Les choix de TD se font à l'année et non au semestre.

Les étudiants salariés (quotité d'un minimum de 120 h sur le semestre universitaire), AJAC ou souhaitant s'inscrire au Collège de Management peuvent bénéficier d'une inscription prioritaire dans les groupes de TD dans la mesure des possibilités et sous réserve de justificatifs auprès du secrétariat pédagogique de la formation en début d'année universitaire (contrat de travail, ...).

Vous devrez vous présenter avec une copie de votre contrat de travail et une copie de votre dernier bulletin de paie le **lundi 11 septembre 2023** de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 15h45 au centre Sorbonne bureau D623.

Les étudiants dans toutes les autres situations se verront attribuer leur TD sans possibilité d'en changer.

Pour rappel, il n'est pas possible de panacher des TD de différents groupes. (ex : un étudiant affecté dans le groupe de TD n° 2601 devra suivre les TD du groupe 2601 pour toutes les matières.)

Les cours de sport ne peuvent pas avoir un créneau incompatible avec vos horaires de TD ou de CM.

- **Il est préférable d'avoir bien réfléchi au préalable afin d'effectuer le choix du TD qui vous intéresse :** attention aux incompatibilités de certains TD avec l'une ou l'autre des 2 options proposées en L1, avec les horaires du Collège de Management si vous envisagez de vous y inscrire, ainsi qu'avec les horaires des bonus envisagés et, pour les étudiants AJAC, aux juxtapositions entre les horaires des 2 années.
- Munissez-vous de votre carte d'étudiant de l'université Paris 1 où figure votre Login.
- Connectez-vous sur <http://ipweb.univ-paris1.fr>  
Saisir votre nom utilisateur (login ou identifiant) puis votre mot de passe.

### Pour les nouveaux étudiants :

- Il est possible de faire l'IP WEB sans carte d'étudiant.
- Après votre inscription sur Primo Web, vous recevrez un courriel sur votre adresse personnelle.
- Vous devez activer votre adresse avec votre date de naissance
- L'identifiant est : e + n° d'étudiant

1 Vérifier/ modifier votre adresse permanente puis cliquer sur le bouton continuer en bas à droite

▶ Sur la gauche de l'écran, vous trouverez la légende des explications.

Carré orange: vous indique un choix à faire

---

2/3

- Vérifier que le cursus affiché correspond à votre choix.
- Si oui, cliquer sur le bouton Continuer
- Si non, veuillez nous contacter.

- Cliquez sur Continuer chaque fois que nécessaire.


- Les 2 semestres sont affichés. Cliquez sur l'un des semestres (carré orange) et commencez vos choix.

- Dans les U.E. concernées, choisir les options et la langue vivante obligatoire (anglais obligatoire).  
Vous devrez obligatoirement cocher l'anglais en LV1.

- Choisissez éventuellement un ou maximum deux bonus (Sports, Activité culturelle, Langue vivante 2, ou engagement citoyen), en notant bien les horaires proposés.

En «bonus langue», vous ne devez pas prendre anglais, obligatoire dans le cadre de votre LV1.

4

- La liste des groupes de TD apparaît sur l'écran :
  - les TD précédés du symbole  sont complets
  - Si TD complet, choisir un autre TD en veillant au chevauchement éventuel sur votre emploi du temps.
  - puis Continuer

5

Le tableau recense l'ensemble des enseignements auxquels vous êtes inscrit(e) ainsi que le TD et les groupes dans lesquels vous êtes affecté(e).

- Cliquez sur le bouton « **Valider inscription** » pour que votre inscription soit prise en compte.
- En cas d'erreur d'emploi du temps, cliquez sur « **Modifier inscription** »

6

« **Contrat pédagogique** » : vous devez imprimer ou sauvegarder ou vous envoyer par courriel votre contrat pédagogique, et le conserver. Veuillez impérativement vérifier que le numéro de TD choisi apparaît dans ce contrat ; sinon, vous n'êtes inscrit dans aucun TD et vous devez retourner sur l'application en sélectionner un.

Pour les AJAC, veuillez également vérifier, grâce à la brochure des horaires et à votre contrat pédagogique, qu'il n'y ait pas de chevauchement entre vos deux années.

## ENSEIGNEMENTS A CHOIX

Nous vous rappelons que votre contrat pédagogique est indispensable pour une éventuelle réclamation pour quelque motif que ce soit auprès de votre secrétariat. Cependant, ce seront les données directement transmises et conservées dans la base de données de votre secrétariat qui prévaudront en cas de différend.

## COURS MAGISTRAUX

**Options :** Lors de l'inscription pédagogique, choix obligatoire au premier semestre entre « **Introduction au droit public** » et « **Histoire de l'économie et de la gestion** ».

*Vous trouverez le syllabus des cours pages 15 et 16.*

### Attention :

Le choix de cours magistral effectué est définitif.

Les cours magistraux ont lieu au centre PMF, [90 rue de Tolbiac, 75013 Paris](#).

## TRAVAUX DIRIGES (TD)

Pour l'anglais (langue vivante 1 obligatoire), l'enseignement est organisé par l'EM Sorbonne et l'horaire est celui indiqué dans le calendrier du groupe de TD que vous choisirez.

Le DDL (Département des langues) n'organise que les enseignements optionnels de langue en **Bonus**.



Le cours de langue est annuel avec contrôle des connaissances et examen à chaque semestre.

### Travaux dirigés (TD) :

#### 1<sup>er</sup> semestre :

- Comptabilité financière
- Macroéconomie
- Anglais LV1

#### 2<sup>ème</sup> semestre :

- Mathématiques
- Microéconomie
- Anglais LV1

La présence aux TD est obligatoire. L'absence à plus de trois TD entraîne la défaillance automatique au partiel correspondant.



**Cours magistraux dédoublés :** L'inscription en TD implique l'inscription à un Groupe (Groupe 1 ou 2) qui conditionne l'assistance à l'un ou l'autre des cours magistraux (CM) dédoublés (macroéconomie, statistiques appliquées et mathématiques).

Les Travaux Dirigés ont lieu [Site Censier](#), 13 rue Santeuil, 75005 Paris

# MAQUETTE

## Licence Mention Gestion 1ère année - Tronc commun

Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume Horaire		Info RCC	
		CM	TD	Coef.	ECTS
<b>Semestre 1</b>					
<b>UE 1 : Enseignements Fondamentaux</b>				<b>11</b>	<b>11</b>
Cours obligatoire	<i>Méthodologie du travail à l'université en gestion</i>	12		0	0
Cours obligatoire	<i>Introduction à la gestion</i>	36	0	5	5
Cours obligatoire	<i>Statistiques appliquées à la gestion</i>	36	16,5	6	6
<b>UE 2 : Enseignements fondamentaux de gestion</b>				<b>12</b>	<b>12</b>
Cours obligatoire	<i>Comptabilité financière</i>	36	16,5	6	6
Cours obligatoire	<i>Macroéconomie</i>	36	16,5	6	6
<b>UE 3 : Enseignements transversaux (choisir 1 cours optionnel)</b>				<b>7</b>	<b>7</b>
Cours obligatoire	<i>Anglais de gestion</i>	0	16,5	3	3
Cours optionnel	<i>Introduction au droit public</i>	36	0	4	4
Cours optionnel	<i>Histoire de l'économie et de la gestion</i>	36	0	4	4
Bonus : sport, activités culturelles, engagement citoyen, LV2					
<b>Total</b>		<b>228</b>	<b>66</b>		<b>30</b>
		<b>294</b>			
<b>Volume horaire étudiant</b>		<b>192</b>	<b>66</b>		

<b>Semestre 2</b>					
<b>UE 1 : Enseignements fondamentaux</b>				<b>19</b>	<b>19</b>
Cours obligatoire	<i>Mathématiques</i>	36	16,5	8	8
Cours obligatoire	<i>Organisation et management</i>	36	0	5	5
Cours obligatoire	<i>Microéconomie *</i>	36	16,5	6	6
<b>UE 2 : Enseignement de pré-professionnalisation</b>				<b>0</b>	<b>0</b>

Cours obligatoire	Accompagnement à la recherche de stage-CV et lettre de motivation	0	3	0	0
Cours obligatoire	Accompagnement à l'élaboration du projet professionnel-connaissance de soi et des métiers	6	0	0	0
Cours optionnel	Stage	0	1	0	0
<b>UE 3 : Enseignements transversaux</b>				<b>10</b>	<b>10</b>
Cours obligatoire	Initiation au droit privé	36	16,5	8	8
Cours obligatoire	Anglais de gestion	0	16,5	2	2
<b>UE 4 : Enseignements d'ouverture (choisir 1 cours optionnel)</b>				<b>1</b>	<b>1</b>
Cours obligatoire	Actualité de l'économie et de la gestion en France et à l'international Grands enjeux du 21ème siècle : écologiques, sociétaux et de la transformation digitale	0	36	1	1
Bonus : sport, activités culturelles, engagement citoyen, LV2					
<b>Total</b>		<b>150</b>	<b>106</b>		<b>30</b>
		<b>256</b>			
<b>Volume horaire étudiant</b>		<b>150</b>	<b>89,5</b>		
<b>Total annuel</b>		<b>378</b>	<b>172</b>		<b>60</b>
		<b>550</b>			

# SYLLABUS

## **Comptabilité financière (Héloïse CLOET et Pierre ASTOLFI)**

Ce cours, associé à des travaux dirigés, après avoir rappelé les bases historiques et générales du problème comptable (de la Mésopotamie au PCG), présente la logique comptable. Une fois ces fondements donnés, il expose le mode d'enregistrement des faits économiques. Il permet aux étudiants de comptabiliser les opérations courantes et les opérations de fin d'exercice et débouche sur un début d'analyse financière. Il offre également un comparatif entre le PCG et les normes de conception anglo-saxonne. Enfin, il questionne la dimension éthique de l'information comptable.

## **Macroéconomie (Laura DE LISI )**

La macroéconomie vise à étudier l'économie dans son ensemble à travers les relations existantes entre les agrégats économiques (revenu, investissement, consommation etc.). Elle constitue l'outil d'analyse des politiques économiques des Etats (politiques budgétaire et monétaire). Les différents thèmes abordés dans ce cours sont les suivants : le rôle de l'Etat, le chômage, l'investissement, la consommation, l'inflation et la monnaie, les politiques monétaires et budgétaires et leurs effets (approches classique et keynésienne). Ce cours est accompagné de documents et supports de cours à télécharger sur l'EPI.

## **Statistiques appliquées (Eric LOMBARDOT)**

Ce cours a pour objectif de familiariser les étudiants aux principaux outils et méthodes de statistiques descriptives et de probabilités qu'ils utiliseront au cours de leur cursus en management. Le cours portera sur l'analyse univariée (tendance centrale, dispersion, asymétrie, aplatissement et concentration d'une distribution), l'analyse bivariée (covariance, corrélation, régression, causalité), les probabilités simples (incluant le dénombrement et les principales lois de probabilités), les probabilités conditionnelles. Enfin, un chapitre sera consacré aux tests statistiques (test de Student, du Chi<sup>2</sup>, de Wilcoxon).

## **Introduction à la gestion**

En première année de licence de l'Ecole de Management de la Sorbonne, le module ITG a pour objectif de permettre aux étudiants de découvrir et d'avoir une première approche du fonctionnement de l'entreprise, en mettant l'accent sur les outils utilisés dans les différentes fonctions : Organisation et structure, production, approvisionnements, finance, Ressources humaines. Le cours d'appuie sur beaucoup d'exemples et d'exercices. Enfin, ce cours constitue une introduction aux modules des années supérieures.



### **Anglais (Nadeera RAJAPAKSE)**

En première année, les cours d'Anglais visent à développer les compétences linguistiques avec une approche d'Anglais de spécialité. En guise d'introduction à l'économie et au monde des affaires, au premier semestre les chapitres portent sur le marché où se confrontent les "lois" de l'offre et de la demande, sur la monnaie et les banques, et sur les échanges. Au second semestre les thématiques portent sur les marchés financiers et les crises financières, et puis sur la mondialisation à travers, notamment, les sujets tels que les inégalités et la pauvreté.

Les compétences linguistiques visées sont la compréhension écrite, la production écrite à travers la rédaction de courriels, le vocabulaire spécialisé et la révision de la grammaire, avec pour objectif de consolider le niveau B2.

Les cours sont surtout interactifs et dynamiques afin de développer la confiance et l'aisance dans la communication.

### **Mathématiques (Marion GOFFIN et Caroline VENTURA)**

Le cours donne les bases fondamentales des mathématiques appliquées à l'économie. Il est scindé en deux parties: la première partie est consacrée à l'algèbre linéaire (espaces vectoriels, applications linéaires, matrices) tandis que la deuxième partie porte sur l'analyse (études de fonctions, limites, continuité, dérivation, intégration). Au cours magistral sont associés des travaux dirigés.

### **Initiation au Droit Privé (Anne-claire ROUAUD)**

Ce cours d'Introduction au Droit privé est une initiation au droit, approche essentielle pour de futurs gestionnaires, permettant aux étudiants d'appréhender le système juridique et judiciaire français avec, de façon classique, l'étude du Droit objectif qui recouvre les grands principes gouvernant la matière puis une analyse des droits subjectifs qui en découlent pour tout sujet de droit (citoyen et entreprise). Au final, cet enseignement propose traditionnellement une initiation au Droit de la responsabilité civile délictuelle.

### **Organisation et management (Guillaume CHANSON)**

En entrant à l'Ecole de Management de la Sorbonne la plupart des étudiants, n'ayant jamais suivi de cours de gestion, ont besoin de ce cours pour découvrir ce qu'est le management. Ce cours a un double objectif : développer la compréhension des organisations et les compétences en management des étudiants. Pour cela, les étudiants vont découvrir des approches disciplinaires variées (gestionnaire, économique, sociologique, psychologique...) centrées sur les organisations (entreprises, associations...). Ils vont aussi avoir l'occasion à travers des cas et des exercices en cours (cette matière n'a pas de travaux dirigés) de se placer en situation de management.

## EXAMENS/PARTIELS

Les emplois du temps d'examens seront envoyés sur vos adresses courriel Paris 1 et les convocations consultables sur votre ENT.

Vous devrez vous présenter 30 minutes avant le début de l'épreuve, être muni(e) de votre carte d'étudiant(e) de l'Université de Paris 1, respecter la place qui vous a été attribuée (liste d'affichage à l'entrée de l'amphithéâtre).

D'autres dispositions peuvent être mises en place par les enseignants et/ou les surveillants. Ces dispositions devront être respectées au même titre que celles indiquées ci-dessus.

## RESULTATS

Vous serez informés par courriel de la disponibilité de vos résultats à l'issue de chaque période examens, vous aurez accès à vos résultats sur votre ENT.

Vos relevés de notes seront également accessibles depuis votre ENT.

## CONSULTATION DE COPIES

À la fin de chaque session, après les délibérations et la publication des résultats, il vous sera possible de consulter vos copies en respectant une procédure qui vous sera communiquée au cours du 1<sup>er</sup> semestre et second semestre sur votre adresse Paris 1.

## COMPRENDRE SES RÉSULTATS

En fonction des notes obtenues aux examens et des règles de compensation, les résultats aux matières, aux Unités d'Enseignement (UE = regroupement de plusieurs matières), aux semestres ou à l'année, peuvent être les suivants :

**ADM (admis) :** L'élément pédagogique (matière, UE, semestre) ou l'année est acquis et capitalisé (en cas de redoublement, vous conservez toutes les matières, UE, ou semestre ADM).

**AJ (ajourné) :** L'élément pédagogique (matière, UE, semestre) ou l'année n'est pas validé. Si c'est le résultat à l'année, vous devez redoubler.

**DEF (défaillant) :** Résultat obtenu suite à l'absence à une épreuve.

**AJAC (ajourné autorisé à continuer) :** Voir plus bas.

## CAPITALISATION ET COMPENSATION

Les crédits, unités d'enseignement et diplômes peuvent être acquis par réussite à l'examen ou par compensation.

**Unités d'enseignements (UE) :** Les UE sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. L'acquisition d'une unité d'enseignement entraîne délivrance des crédits correspondant à cette unité. Une unité d'enseignement ne peut être obtenue si l'étudiant ne se présente pas à une épreuve

**Éléments constitutifs (EC) d'unité d'enseignement (matières) :** les matières pour lesquels l'étudiant a obtenu la moyenne dans les UE non validées sont capitalisables. S'ils portent des crédits, ceux-ci sont acquis par l'étudiant.

**Semestre :** Le semestre d'enseignement est validé si l'étudiant y a obtenu la moyenne. L'acquisition d'un semestre entraîne délivrance des crédits correspondants.

**Compensation annuelle :** Elle est de droit pour les étudiants ayant obtenu la moyenne arithmétique pour les deux semestres de l'année. Les étudiants défaillants ne peuvent bénéficier de cette disposition.

## REDOUBLEMENT

En cas de résultat négatif à l'année en cours, vous êtes autorisé à redoubler, dans la limite du nombre maximal d'inscriptions défini par l'université.

La licence doit être validée en 5 années maximum.

Le nombre d'inscriptions administratives en L1-L2 est limité à trois (deux L1 et une L2 ou bien une L1 et deux L2) et le nombre d'inscriptions en L3 est limité à deux.

Les **matières, UE et semestres validés (ADM) sont capitalisés**. Ils n'ont pas à être repassés en cas de redoublement.

## ÉTUDIANTS AJAC

Si vous n'avez pas validé votre année mais que vous avez validé un semestre sur les deux (et que vous n'avez pas le résultat Défaillant), vous êtes Ajourné autorisés à continuer (AJAC). Vous êtes autorisés à vous inscrire en année supérieure mais vous devrez également effectuer une inscription (pédagogique ou administrative, voir ci-dessous) dans l'année non validée en dette.

Vous avez obligation de suivre les enseignements du semestre non validé de l'année en dette et de valider celui-ci pour poursuivre vos études. (Si l'année en dette n'est pas validée, l'année supérieure ne pourra l'être.)

Ex : un étudiant AJAC L1/L2 qui obtient la moyenne à son année de L2 ne pourra pas s'inscrire en L3 si son année de L1 n'est pas intégralement validée.

Les AJAC L1-L2 effectuent l'inscription administrative en L2 mais devront s'inscrire pédagogiquement aux enseignements de L1 non validés.

Les AJAC L2-L3 effectuent deux inscriptions administratives : une inscription principale en L3 (droits d'inscription acquittés sur ce diplôme) et une inscription secondaire en L2 (pas de droits de scolarité sur cette inscription). Ils effectueront ensuite deux inscriptions pédagogiques : en L3 puis en L2.

## QUE FAIRE EN CAS DE DIFFICULTES PEDAGOGIQUES ?

En cas de **problèmes pédagogiques dans un TD**, merci de **contacter en premier lieu le chargé de TD**, et, si et seulement si, le problème n'a pas été réglé, de contacter de nouveau ce chargé de TD en mettant en copie le responsable de la matière.

Le responsable pour l'Anglais est : [Nadeera.Rajapakse@univ-paris1.fr](mailto:Nadeera.Rajapakse@univ-paris1.fr)

Le secrétariat UEFAPS pour le sport est : [uefaps@univ-paris1.fr](mailto:uefaps@univ-paris1.fr)

En dernier lieu, vous pouvez contacter votre directrice des études (Madame Caroline Ventura : [Caroline.Ventura@univ-paris1.fr](mailto:Caroline.Ventura@univ-paris1.fr)) en détaillant précisément la situation et en transférant vos échanges de courriels avec le chargé de TD et le responsable de la matière.

Par ailleurs, des **séances de tutorat** sont mis en place tout au long de l'année pour vous offrir un soutien pédagogique et humain dans différentes matières en cas de difficultés pédagogiques tout au long de l'année (cf EPI « Licence 1<sup>ère</sup> année »).

Enfin, des **délégués** sont présents pour vous écouter et faire le relais auprès de l'équipe enseignante. Des **associations d'étudiants** de l'EMS sont également disponibles pour vous soutenir dans vos études et animer au quotidien la vie étudiante de Paris 1 : <https://management.pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante>

## AIDES ET ACCOMPAGNEMENT A L'UNIVERSITE

### **Où puis-je retrouver l'ensemble des aides financières, psychologiques ou encore sociales à destination des étudiants ?**

Une page recensant les différents dispositifs d'aide mis à votre disposition est en ligne sur le site web de l'université. Cette dernière est régulièrement mise à jour avec les aides internes à Paris 1 Panthéon-Sorbonne mais aussi celles proposées par d'autres acteurs externes (Ville de Paris, Croix Rouge, etc.)

[Lien vers la page des aides](#)

## À qui dois-je m'adresser pour tout ce qui concerne la santé ?

L'université dispose de plusieurs infirmeries réparties dans les différents centres de l'université pour permettre à toutes et tous d'en bénéficier en cas de besoin.

Composé d'une équipe de 2 médecins, 4 psychologues, 2 infirmiers et d'une secrétaire, le service de Santé universitaire (SSU) est à votre écoute. Les infirmiers vous reçoivent, vous informent et vous conseillent lors d'entretiens de prévention en matière de santé, contraception ou encore diététique. Une large documentation sur la santé est à votre disposition.

[Plus d'informations sur la santé à l'université](#)

## En cas de difficultés (financière, logement, etc.) à qui puis-je m'adresser ?

Les assistants sociaux du Crous sont présents à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne pour vous aider à surmonter ces moments difficiles en vous écoutant et vous informant sur les dispositifs qui vous sont destinés.

Les assistants sociaux rattachés à l'université sont soumis au secret professionnel et vous accueillent de manière personnalisée, sur rendez-vous **uniquement les matins** (sauf le jeudi, jour de fermeture au public) au centre Pierre-Mendès-France, 8<sup>e</sup> étage – Bureaux B08.07.

Les prises de rendez-vous se font par courriel directement à l'adresse [social.pantheon@crous-paris.fr](mailto:social.pantheon@crous-paris.fr).

En cas de besoin, vous pouvez également prendre contact avec la Vie étudiante qui saura répondre à vos demandes et vous orienter afin de vous accompagner au mieux dans vos démarches, par courriel à l'adresse [sos-precarite@univ-paris1.fr](mailto:sos-precarite@univ-paris1.fr) ou par téléphone aux numéros suivants : 01 44 07 77 64 / 01 44 07 79 02.

[Plus d'informations sur la Vie étudiante](#)

## Comment me restaurer à l'université ?

Gérés par le Crous de Paris, les 18 restaurants universitaires, 34 cafétérias et 4 food-trucks sont accessibles sur les différents sites de l'université et vous proposent un repas complet pour la somme de 3,30 €.

Les étudiants boursiers pourront bénéficier des repas du Crous à 1 €.

[Plus d'informations sur la restauration à l'université](#)

### **Je ne dispose pas d'ordinateur personnel et en ai besoin, comment faire ?**

Afin de vous accompagner au mieux et de lutter contre la fracture numérique, Paris 1 Panthéon-Sorbonne met à votre disposition des ordinateurs portables pour l'année universitaire.

[Plus d'information sur le dispositif de prêt d'ordinateur](#)

### **Je suis étudiant en situation de handicap. Que met en place l'université pour m'accompagner ?**

Le Relais handicap de l'université vous permet de bénéficier d'un accompagnement personnalisé tout au long de votre cursus universitaire afin que ce dernier se déroule de la meilleure façon possible. Si vous souhaitez obtenir des aménagements spécifiques dans le cadre de vos études, nous vous invitons à vous rapprocher du Relais handicap.

[Plus d'informations sur le Relais handicap](#)

## REORIENTATION

Les étudiants de licence ont la possibilité de se réorienter à l'issue des semestres 1, 2, 3 et 4.  
Il est conseillé de se renseigner sur les modalités de réorientation **le plus tôt possible**.

Le SCUIO (Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation) peut vous accompagner dans votre réorientation et vos démarches :

SCUIO :

Adresse : salle C901 du 90 rue de Tolbiac 75013 Paris

Téléphone : au 01 44 07 88 56 du lundi au vendredi de 14 h à 17 h

Courriel : [scuio@univ-paris1.fr](mailto:scuio@univ-paris1.fr)

Retrouvez toutes les informations utiles et le calendrier des réorientations sur le site de l'EMS:

<https://management.pantheonsorbonne.fr/reorientation>

## AIDES A LA PROFESSIONNALISATION

Pour vous accompagner dans la construction de votre projet professionnel et dans votre insertion professionnelle, l'EMS a construit une offre de différents modules tout au long de vos trois années de licence :

**En première année**, les modules « Projet professionnel-Module DPEIP » et « CV et lettre de motivation » ont pour but, en une séance au second semestre, de permettre à l'étudiant de construire son projet professionnel par une réflexion sur son parcours antérieur et futur, ses aspirations, ses compétences acquises ou à acquérir. Ils comporteront également une introduction au CV ainsi qu'une présentation des différentes possibilités de professionnalisations, options de cours et formations au sein de l'Ecole de Management de la Sorbonne qui s'offrent à vous dès la L2.

**En deuxième année**, Le module « conférences de professionnels » se découpe en plusieurs séances tout au long du second semestre. Les premières séances ont pour but de vous aider à trouver un métier qui vous corresponde, à acquérir les clés pour y accéder et à vous valoriser lors d'une candidature pour une formation ou un stage (attente des directeurs de formation ou des employeurs, profils d'étudiants recherchés, ...).



Nous vous présenterons ensuite l'offre de L3 et de Master (ainsi que leurs modalités d'inscriptions : processus e candidat, pièce à joindre aux dossiers, ...) ainsi que le processus des stages à la fin de la L2. Enfin, la méthodologie du CV et de la lettre de motivation sera détaillée.

Les dernières séances laisseront la parole à des professionnels exerçant dans des grandes entreprises ou en cabinet dans différents domaines de la gestion (en management, finance, marketing, Rh, ...) qui vous présenteront les différents métiers possibles après un master à l'EMS.

**En troisième année**, Le module « OMC » (Orientation-master-Césure) a pour but de vous aider à choisir votre master et à vous valoriser dans votre dossier de candidature d'admissibilité lors d'une séance de présentation. Cette dernière sera suivie de séances individuelles de simulation d'entretien d'admission.

Par ailleurs, **chaque année**, le **service du SCIUO** met à votre disposition une documentation actualisée sur les différents métiers de la gestion et vous proposent des rendez-vous pour répondre à vos questions et vous conseiller dans votre projet professionnel : <https://www.pantheonsorbonne.fr/scuio>

Le **service du BAIP** (bureau d'aide à l'insertion professionnelle), quant à lui, vous aide dans votre insertion professionnelle (job dating, aide dans la recherche de stage ou la création d'entreprise): <https://www.pantheonsorbonne.fr/formation/insertion-professionnelle/baip>

Enfin, un dispositif complet d'aides numériques, psychologiques, sociales et financières est présenté sur votre espace numérique (cf documents « aides » sur le site de l'EMS).

## PUIS-JE EFFECTUER UN STAGE EN L1 ?

Les étudiants de L1 peuvent, sous conditions, effectuer un stage conventionné d'une durée minimale de 4 semaines en fin d'année universitaire.

Ce stage est facultatif. Il est soumis à plusieurs conditions d'éligibilité.

Informations sur le stage facultatif de L1 et de L2 :

<https://management.pantheonsorbonne.fr/stages>

Si et seulement si vous remplissez les conditions impératives décrites dans le lien ci-dessus, vous pouvez contacter Mme Corinne DUVAL ([stages-ems@univ-paris1.fr](mailto:stages-ems@univ-paris1.fr)), référente stages et insertion professionnelle de l'EM Sorbonne.

## ETUDIANT SALARIE

La situation des étudiants salariés est définie par la Charte des étudiants salariés de l'université. Est considéré comme étudiant salarié à Paris 1 Panthéon-Sorbonne, « tout étudiant pouvant attester d'un contrat de travail pour une quotité d'un **minimum de 120 h sur le semestre universitaire**, soit l'équivalent de 10 h par semaine ».

Les modalités de demandes d'aménagement sont communiquées aux étudiants par courriel avant la rentrée universitaire.

### Choix d'un groupe de TD

Les étudiants salariés peuvent bénéficier d'une inscription prioritaire dans les groupes de TD, dans la mesure des possibilités. Il n'est pas possible de panacher des TD de différents groupes. (ex : **un étudiant affecté dans le groupe de TD n° 2601 devra suivre les TD du groupe 2601 pour toutes les matières.**)

L'étudiant doit faire la preuve de son activité professionnelle auprès du secrétariat pédagogique de la formation, en début d'année universitaire, en présentant son contrat de travail.

### Contrôle terminal

Si aucun groupe de TD n'est compatible avec l'emploi du temps de l'étudiant salarié, ce dernier peut bénéficier d'une inscription en contrôle terminal pour ne pas être assujetti à l'assiduité du contrôle continu.

L'étudiant doit faire la preuve de son activité professionnelle à chaque semestre, en présentant son contrat de travail et son dernier bulletin de paie au secrétariat pédagogique de la formation.

Les étudiants inscrits dans le cadre du contrôle terminal ne participent pas aux évaluations de contrôle continu. Ils sont évalués en fin de semestre via des examens terminaux.

## ETUDIANT BOURSIER

Vous trouverez sur le site de l'université toutes les informations utiles sur les bourses à caractère social proposées aux étudiants : <https://www.pantheonsorbonne.fr/inscription/financer-ses-etudes>

Les étudiants boursiers ont besoin de faire signer une fiche d'assiduité à chaque semestre à leurs chargés de TD. Or il peut arriver qu'un étudiant n'ait pas de TD (soit parce qu'il a validé son semestre, parce qu'il est en contrôle terminal...). Dans ce cas, votre gestionnaire de scolarité vous signera votre fiche d'assiduité en indiquant que vous n'avez pas de Td ce semestre.

## ETUDIANT EN SITUATION DE HANDICAP

Un protocole a été mis en place par le relais handicap pour les étudiants en situation de handicap, qui aboutit à un PAEH (Plan d'accompagnement de l'étudiant en situation de handicap). Il s'agit d'un dispositif personnalisé, visé par le SIUMPPS (Service interuniversitaire de Médecine préventive et de Promotion de la santé), et formalisé par un arrêté du président de l'université.

Les étudiants reconnus en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements, notamment de leurs conditions d'examens.

Ils sont invités à **contacter le relais handicap dès les premiers jours de la rentrée** afin d'entamer les démarches.

Les aménagements ne pourront être accordés qu'à la fin de la procédure, un fois l'arrêté d'aménagement signé par la présidente de l'université.

► Plus d'infos : <https://www.panthonsorbonne.fr/vie-etudiante/relais-handicap>

## ETUDIANT INTERNATIONAL

Les étudiants internationaux pourront trouver auprès de la Direction des Relations Internationales de l'Université des informations sur leurs conditions d'études en France, le logement, les aides, les titres de séjours, etc.

► Site web de la DRI : <https://international.panthonsorbonne.fr/venir-paris-1-pantheon-sorbonne>

La maîtrise de la langue française est une des conditions pour pouvoir suivre des études dans une université française. C'est pourquoi, un étudiant ne peut obtenir de temps supplémentaire pour un examen ou composer dans une autre langue que le français. En revanche, il est possible de demander au responsable du contrôle l'autorisation d'apporter un dictionnaire franco-xxx (votre langue), à condition que ce dictionnaire ne comporte aucun mot rajouté. Il est possible aussi de cocher la case "étudiant non francophone" ou de l'ajouter à la main sur la copie.

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

La plupart des informations sur votre scolarité vous seront communiquées tout au long de l'année par courriel, il est donc primordial que vous activiez votre messagerie Paris 1 (prenom.nom@univ-paris1.fr), et que vous **consultiez régulièrement** :

- Votre courriel Paris 1 : [prenom.nom@etu.univ-paris1.fr](mailto:prenom.nom@etu.univ-paris1.fr)
- L'espace pédagogique interactif : <http://epi.univ-paris1.fr>
- Le site de l'université : [www.univ-paris1.fr](http://www.univ-paris1.fr)
- Le site de l'EM Sorbonne : <https://management.panthonsorbonne.fr/>

Il est également vivement conseillé de rediriger les messages de votre adresse Paris 1 vers votre adresse courriel personnelle.

## ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)

Ressources documentaires, espaces pédagogiques interactifs (EPI), calendrier des cours et convocations aux examens, WIFI, Inscriptions pédagogiques, etc, retrouvez toutes les ressources de votre ENT dans le

► **Guide étudiant des usages numériques** : <http://ent.univ-paris1.fr/gun>

Il est essentiel d'activer votre messagerie pour vous connecter à l'ensemble des services numériques de l'université ainsi que pour recevoir le calendrier des examens et les informations envoyées par votre UFR. Par ailleurs, l'usage de la messagerie Paris 1 est de plus en plus fréquent dans le cadre des enseignements de TD et de relation avec l'administration.

1 - Connectez-vous à l'ENT : <http://ent.univ-paris1.fr/>

2 - Sélectionnez « activation de votre compte » dans l'ENT

3 - Complétez les champs avec les informations qui figurent sur votre carte d'étudiant :

- votre login (identifiant) sur 11 caractères
- votre numéro de dossier étudiant
- votre date de naissance et cliquez sur « J'accepte la charte et j'active ma boîte »

4 - Un écran affiche votre identifiant, votre mot de passe et votre adresse courriel.

Remarque : la procédure peut être refaite en cas de perte du mot de passe.

## INTRANET ETUDIANT

Vous trouverez sur votre Intranet de nombreuses informations utiles et démarches en ligne.

Pour vous connecter : <https://intranet.pantheonsorbonne.fr/ent/intranet>

Menu intranet étudiant :

- Covid-examens
- Aide pour les étudiants
- Attestations et diplômes
- Annulation d'inscription
- Bourses & aides financières
- Conseil d'administration
- Carte d'étudiant (information)
- Demande d'exonération
- Réédition carte d'étudiant
- Communication
- Conseils centraux : PV et relevés de décisions
- Emploi du temps
- Espace professionnel de Paris 1 D.P.E.I.P.
- Inscriptions administratives
- Politique de développement durable
- Remboursement des droits universitaires des étudiants boursiers et autres
- Santé (étudiants)
- Section disciplinaire
- Usages numériques (DSIUN)

## PERTE DE LA CARTE D'ETUDIANT

Vous pouvez faire la demande de réédition de votre carte directement à partir de votre ENT, dans votre intranet, avec paiement en ligne par carte bancaire et retrait sur place, à PMF, ou envoi postal.

## SERVICES UTILES

### INFORMATION, ORIENTATION, INSERTION PROFESSIONNELLE

#### SCUIO-BAIP

Centre PMF, 9<sup>e</sup> étage

Orientation : [scuio@univ-paris1.fr](mailto:scuio@univ-paris1.fr)

Insertion professionnelle : [baip@univ-paris1.fr](mailto:baip@univ-paris1.fr)

SCUIO <https://www.pantheonsorbonne.fr/scuio>

BAIP <https://www.pantheonsorbonne.fr/formation/insertion-professionnelle>

### INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET PÔLE BOURSE

Mise en paiement de la bourse Assiduité –

Remboursements et exonération des droits d'inscription

Centre PMF : 11<sup>e</sup> étage (ascenseurs jaunes)

Inscriptions-Administratives@univ-paris1.fr et

bourses@univ-paris1.fr

Assistance téléphonique : 01 71 25 11 37

### CROUS

Assistantes sociales

Centre PMF : 8<sup>e</sup> étage (ascenseurs verts), sur rendez-vous tous les matins (sauf le jeudi). Les prises de rendez-vous se font par courriel uniquement à l'adresse social.pantheon@crous-paris.fr.

### SANTÉ

SSU (service de Santé universitaire)

Centre PMF : 8<sup>e</sup> étage (ascenseurs verts)

[siumpps@univ-paris1.fr](mailto:siumpps@univ-paris1.fr)

<https://www.pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante/sante>

### HANDICAP

Relais Handicap

Centre PMF : 11<sup>e</sup> étage (ascenseurs jaunes)

[handi@univ-paris1.fr](mailto:handi@univ-paris1.fr)

<https://www.pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante/relais-handicap>

### BIBLIOTHÈQUES

#### SCD

<https://bibliotheques.pantheonsorbonne.fr/liste-bibliotheques>

### SPORT

#### UEFAPS

Centre PMF : 8<sup>e</sup> étage (ascenseurs verts)

[uefaps@univ-paris1.fr](mailto:uefaps@univ-paris1.fr)

<https://sport.pantheonsorbonne.fr/>

### LANGUES

Département des langues

Centre PMF : 7<sup>e</sup> étage (ascenseurs verts)

[langues.pantheonsorbonne.fr/](https://langues.pantheonsorbonne.fr/)

### RELATIONS INTERNATIONALES

#### DRI

Maison internationale,

58 bd Arago, 13<sup>e</sup> arrondissement

[international.pantheonsorbonne.fr](https://international.pantheonsorbonne.fr)

### ACTIVITÉS CULTURELLES ET ASSOCIATIVES

Service de la Vie étudiante

Centre Panthéon :

Bureaux dans la cour d'honneur 01 44 07 77 64

[sve@univ-paris1.fr](mailto:sve@univ-paris1.fr)

Centre PMF : 11<sup>e</sup> étage (ascenseurs jaunes)

<https://www.pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante>

# PLAN CENTRE CENSIER

